

République Démocratique du Congo
PROVINCE DE L'ITURI TERRITOIRE D'IRUMU
ORGANISATION DE DEFENSE DES
DROITS HUMAINS
CONVENTION POUR LE RESPECT
DES DROITS HUMAINS CRDH

MUMBERE MUNYANDERU CHRISTOPHE.

**RESIDENCE : KOMANDA/ IRUMU,
ITURI.**

N° TEL : +243 977 490 711, 815 846 336

Transmis copie pour information à :

- Coordination nationale
- Secrétariat général
- Antennes CRDH toutes.

Objet : Lettre de démission.

A Monsieur le Président de l'ONG DH/
CRDH CONGO J. P NGAHANGONDI

Je tiens à vous remercier pour les opportunités d'apprentissage et de développement professionnel que j'ai eu durant mon passage dans notre chaire organisation la nommée convention pour le respect de droits humains CRDH Congo. Cette décision de ma démission dans la CRDH est motivée par les positions présumées qu'elle serait entrain de travailler au compte de l'ennemi et que certains parmi les DDH collègues seraient déjà membre du mouvement AFC/M23, et celle-ci (Crdh) a perdu sa crédibilité dans la communauté.

Outre, la coordination qui a mené des enquêtes dans mon rayon d'action IRUMU sans que je le sache d'où un esprit de ne pas considérer notre présence et non considération de notre personne. Difficile à comprendre mais je suis convaincu qu'elle est nécessaire pour mon évolution, resté activiste défenseur des droits humains pro démocratie, soit adhérer dans une autre organisation de mon choix.

Je vous informe par la présente de ma décision de démissionner dans la CRDH territoire d'Irumu Province de l'Ituri.

Je vous prie d'agréer Monsieur
l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Komanda, Le 19 Février 2026



CHRISTOPHE MUNYANDERO
Activiste défenseur des droits humains.